

**Délibérations du
Comité Syndical**

EPIDROPT

EPIDROPT

Syndicat mixte ouvert

Secrétariat : 23 av de la Bastide - Pôle des services - 1er étage

24500 EYMET

Siège : Mairie 47800 ALLEMANS DU DROPT

Séance du 09 avril 2024

Délibération n° DE_2024_013

Date de la convocation : 25/03/2024

Membres

en exercice :

17

L'an deux mille vingt-quatre et le neuf avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie à 9 h 30 à la salle de réunion de la Salle des fêtes de Monteton - - 47120 - MONTETON, sous la présidence de Monsieur Stéphane FARESIN.

Présents : 11

Votants : 11

Pour : 11

Contre : 0

Abstentions : 0

Présents : Christian BONNEAU (SM DROPT AVAL), Christian BONNEAU (SMER E2M), Jean-Baptiste CHEMIN (SM DROPT AMONT), Jean DE MONTEIL (SUPPLÉANT SM DROPT AVAL), Christian DIEUDONNE (SM DROPT AMONT), Stéphane FARESIN, Eric FELLET (SM DROPT AVAL), Alain GOUYOU (SM DROPT AMONT), Laurent MERSIE (SUPPLÉANT SM DROPT AVAL), Bernard PATISSOU (SUPPLÉANT SM DROPT AVAL), Jérôme BETAILLE (CD 24)

Présents non votants :

Représentés :

Excusés : Danielle DHELIAS (CD 47)

Absents : Laurent BAGILET (SM DROPT AMONT), Jean-Claude CASTAGNER (SM DROPT AVAL), Patrick CROUZET (SM DROPT AVAL), Manuel DEZEN (SM DROPT AVAL), Christelle GUIONIE (CD 33), Marie-Lise MARSAT (CD 24), Daniel BARBE (CD 33), Laurent CAPELLE

Secrétaire de séance : Christian BONNEAU (SM DROPT AVAL)

Objet : Entretien des lacs : choix des prestataires

Le Président rappelle l'entretien effectué sur le pourtour des retenues en 2023 :

- deux passages dans l'année (suivant les besoins), un passage complet (pourtour et abords) et un passage simple (pourtour) ;
- entretien autour des barrières et panneaux.

L'évaluation de cet entretien pour l'année 2024 est de l'ordre de 20 000.00 € HT.

Une consultation des entreprises a eu lieu du 27 mars au 8 avril 2024.

Les entreprises Bellanger, Cheyrou, Duclos, Duffa, Mayet, Paillé et Picard ont reçues un mail le 27 mars pour les solliciter.

Le 8 avril 2024, le syndicat a reçu les propositions de 4 entreprises.

Bilan des offres Entretien retenues 2024 en HT

Entreprises	Retenues (coût en € HT)				
	Brayssou	Ganne	Nette	Lescourroux	Graoussettes
SARL Lammaconne					
Complet		6 400,00	1 000,00	5 200,00	2 540,00
Option 1 - simple		300,00	100,00	500,00	200,00
total		6 700,00	1 100,00	5 700,00	2 740,00
Bellanger					
Complet		6 500,00	1 050,00		2 200,00
Option 1 - simple		300,00	50,00		100,00
total		6 800,00	1 100,00	-	2 300,00
Sarl Cheyrou					
Complet		6 316,00	980,40	4 619,60	2 044,00
Option 1 - simple		2 436,00	400,40	1 979,60	1 484,00
total		8 752,00	1 380,80	6 599,20	3 528,00
Picard					
Complet		3 543,00	560,70	-	1 482,00
Option 1 - simple		2 088,00	343,20	-	1 272,00
total		5 631,00	903,90	-	2 754,00

Retenu PICARD	6 534,90
Retenu Lammaconne	5 700,00
Retenu Bellanger	2 300,00
total	12 234,90

Après en avoir délibéré, le Comité syndical à l'unanimité des membres présents décide :

- D'autoriser le président à lancer la consultation pour l'entretien des lacs pour la campagne 2024,
- D'autoriser le président à choisir l'entreprise la mieux disante dans la limite fixée par délibération n° DE_2023_041 du 28 juin 2023 portant sur les délégations attribuées au président en matière de marchés publics,
- D'autoriser le président à signer tous documents relatifs à la présente décision.

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 10 avril 2024 et publié ou notifié le 10 avril 2024
--

Le secrétaire de séance,
Christian BONNEAU (SM DROPT AVAL)

Le président,
Stéphane FARESIN